

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

Adopté

N° CS949

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé, rapporteure

ARTICLE 8

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« c) Au dernier alinéa, le mot : « troisième » est remplacé par le mot : « deuxième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.